

ANNEXE 3 – Plan d'actions

Envoyé en préfecture le 30/10/2023

Reçu en préfecture le 30/10/2023

Publié le 30/10/2023

ID : 074-247400567-20231026-DEL_2023_91-DE

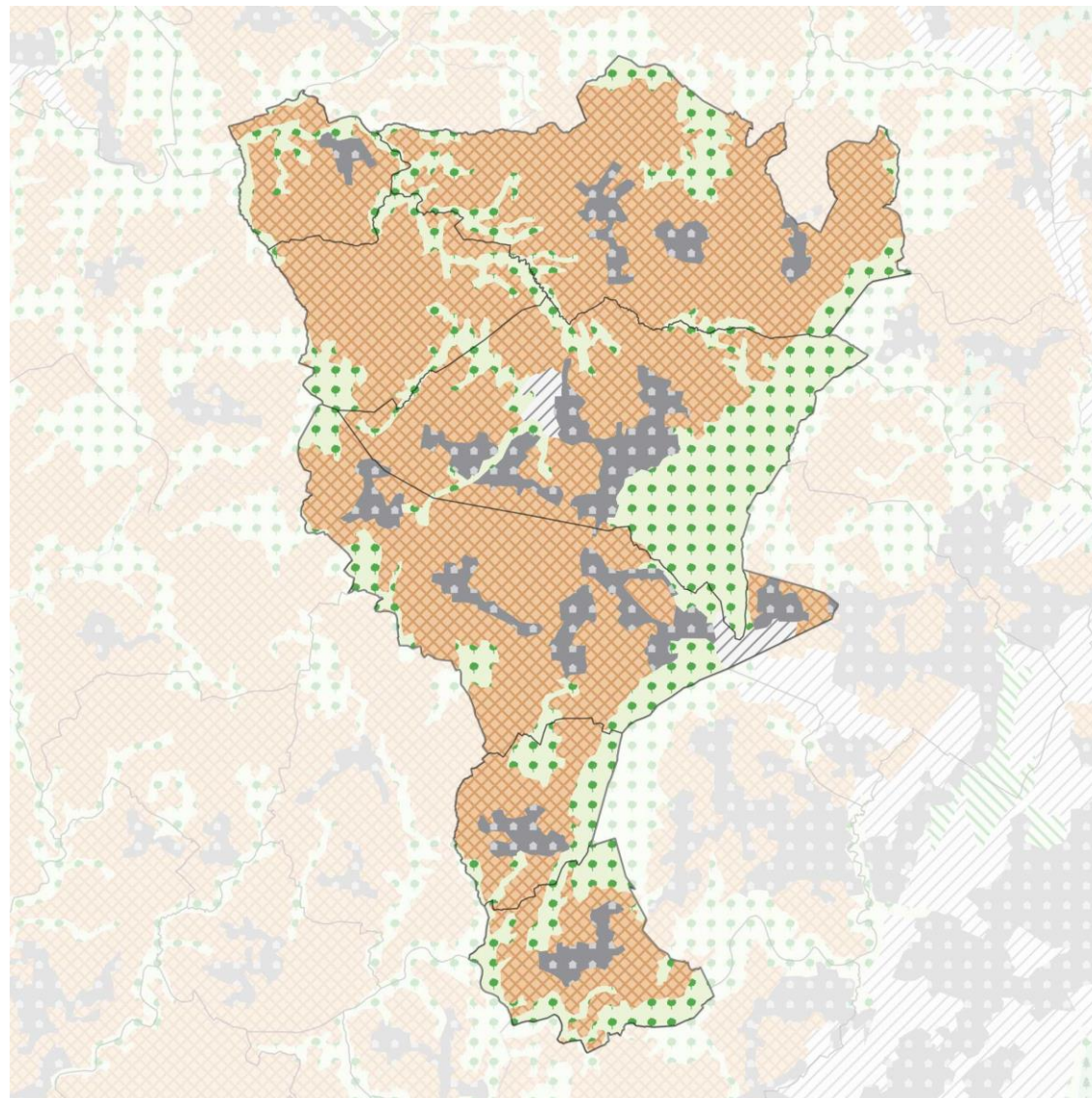


PLAN D'ACTION

2023 – 2028

Convention territoriale
globale (CTG)

Communauté de communes
Fier et Usses



INTRODUCTION

La démarche de Convention Territoriale Globale

La Communauté de communes de Fier et Usse s'est lancée en avril 2023 dans une démarche de contractualisation aux côtés de la CAF de Haute-Savoie pour sa Convention Territoriale Globale (CTG). Cette convention a vocation à remplacer les Contrats Enfance Jeunesse (CEJ) dans toutes les collectivités de France.

La CTG est une démarche visant à élaborer un projet de territoire plus cohérent et plus coordonné en termes d'offres de services à la population. Il s'agit en effet d'un contrat multi-thématique large qui peut porter sur l'enfance, la jeunesse, la parentalité mais aussi sur le logement, les seniors, l'accès aux droits, l'animation de la vie locale...

La CTG s'appuie sur un diagnostic social du territoire afin de mettre en lumière les adéquations et carences entre les besoins des usagers et l'offre présente sur le territoire. Elle a aussi une visée opérationnelle puisque la CTG s'appuie sur des fiches actions concrètes à mettre en œuvre afin d'atteindre les objectifs stratégiques qui ont été définis tout au long de l'étude pré-CTG.

Les attentes et objectifs de la démarche

En plus d'être un document de contractualisation entre la collectivité et la CAF, la CTG est une véritable opportunité pour inviter les services de la CC Fier et Usse à travailler en transversalité.

La CTG est aussi un outil qui permettra de faire vivre la dynamique partenariale, en associant tout au long de la démarche les partenaires locaux (CAF, Conseil Départemental, Education Nationale, Associations...).

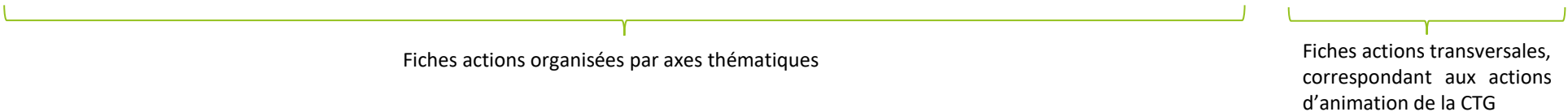
Le diagnostic social de territoire et le présent plan d'actions ont vocation à donner une vue d'ensemble des besoins des habitants de la CC Fier et Usse et d'y apporter des réponses concrètes.



GUIDE DE LECTURE DU PLAN D' ACTIONS

Le plan d'action de la CTG est structuré à deux niveaux :

- Des **axes thématiques** correspondant aux **objectifs stratégiques fixés par la CC Fier et Usse** : petite enfance, parentalité, jeunesse, animation de la vie sociale et locale
- Un **axe transversal** correspondant aux **modalités d'animation de la CTG** afin d'inscrire cette démarche dans le temps et d'en assurer un bon suivi



Les constats du diagnostic ayant mené les acteurs à proposer cette action = **Pourquoi une telle action ?**

Les objectifs opérationnels = **Concrètement, en quoi consiste cette action ?**

Les éléments de mise en œuvre de l'action = **Comment va-t-on procéder pour la mise en œuvre de cette action ?**

FICHE ACTION N°2.2.1 Déployer des chantiers éducatifs réguliers

Objectif 2.2 Encourager l'engagement et l'implication des jeunes du territoire

Diagnostic initial :

- Le constat de jeunes peu impliqués dans la vie locale du territoire
- Une opportunité de capter leur intérêt en les mobilisant sur des projets

Objectifs opérationnels

1. Consulter les jeunes pour questionner leurs attentes
2. Organiser un travail de recensement de chantiers adaptés aux mineurs (ex : sollicitation des partenaires locaux)
3. Prévoir une période de recrutement des jeunes impliqués dans le chantier
4. Garantir une communication large et ciblée pour s'assurer de recevoir des candidatures de jeunes du territoire

Échéances de réalisation 2024
Chaque période de vacances : prévoir un chantier par semaine

Responsable de l'action
Communes

Partenaires à associer
CCFU, Caf, CAPEI, acteurs associatifs (ex : Passage)

Points de vigilance

- Garantir la sécurité des jeunes : vigilance sur leurs capacités et leurs droits
- Assurer un encadrement rigoureux des mineurs recrutés

Résultats attendus

- Remobiliser les jeunes au sein de la vie locale
- Travailler sur leur sens du travail dans un contexte éducatif et ludique
- Renforcer les relations jeunes – professionnels
- Faciliter leur sollicitation des services

Indicateurs d'évaluation

- Nombre de candidats au fur et à mesure des années
- Enquête de satisfaction auprès des jeunes
- Impact sur les jeunes à N+1

Dispositif mobilisable
PS Jeunes

Les points de vigilances = **Que faut-il avoir à l'esprit tout au long de cette action pour qu'elle se déroule au mieux ?**

Les éléments d'évaluation = **Que faut-il observer pour vérifier la pertinence et la réussite de l'action ?**

VISION D'ENSEMBLE DU PLAN D' ACTIONS

Axe 1 : Poursuivre le développement de la politique petite enfance communautaire et renforcer le soutien à la parentalité – Page 5

Objectif 1 – Améliorer l'accès au mode d'accueil de son choix – Page 6

Objectif 2 – Développer une approche respectueuse de la nature au sein des structures petite enfance – Page 9

Objectif 3 – Augmenter la qualité de l'accueil et soutenir la parentalité – Page 12

Axe 2 : Améliorer l'offre à destination des jeunes et renforcer le soutien à la parentalité – Page 17

Objectif 1 – Adapter la communication de la collectivité à destination des jeunes – Page 18

Objectif 2 – Encourager l'engagement et l'implication des jeunes du territoire – Page 20

Objectif 3 – Renforcer l'accompagnement des parents à Fier et Usses – Page 22

Axe 3 : Favoriser les actions en matière d'animation de la vie sociale et locale – Page 26

Objectif 1 – Faciliter l'information des habitants sur le territoire – Page 27

Objectif 2 – Diversifier l'offre d'animation à destination des habitants – Page 29

Objectif 3 – Renforcer l'accompagnement des publics fragilisés – Page 32

Axe 4 : Piloter la CTG – Page 34

Objectif 1 – Assurer le bon déroulé et la pérennité de la CTG – Page 35

Objectif 2 – Assurer une coordination thématique sur le territoire – Page 36

AXE 1 / Petite enfance et parentalité

Objectif 1.1

Améliorer l'accès au mode d'accueil de son choix

Action 1.1.1

Renforcer le rôle du RPE en tant que Guichet Unique petite enfance

Action 1.1.2

Suivre le développement de l'offre d'accueil sur le territoire

Action 1.1.3

Développer les partenariats avec le PMS et l'ASE

Objectif 1.2

Développer une approche respectueuse de la nature au sein des structures petite enfance

Action 1.2.1

Utiliser des produits de nettoyage et d'entretien plus respectueux de l'environnement

Action 1.2.2

Définir un projet pédagogique en lien avec la nature

Action 1.2.3

Travailler à l'obtention du label Eco-crèche

Objectif 1.3

Augmenter la qualité de l'accueil et soutenir la parentalité

Action 1.3.1

Soutenir la fonction parentale par des ateliers parents / enfants / professionnels ou événements culturels

Action 1.3.2

Favoriser les projets innovants d'animation dans les lieux de vie

Action 1.3.3

Faciliter le départ en formation des assistants maternels

Action 1.3.4

Mettre en réseau les différents partenaires petite enfance

Action 1.3.5

Organiser des cafés parents sur le territoire



Objectif 1.1 Améliorer l'accès au mode d'accueil de son choix

Diagnostic initial :

- Le RPE sollicité majoritairement pour la recherche d'un assistant maternel
- Besoin de connaissance par les parents de l'offre existante, des droits auxquels ils peuvent prétendre, des démarches administratives inhérentes à la fonction d'employeur



Objectifs opérationnels

1. Promouvoir le guichet unique auprès des parents et des partenaires et la visibilité du service : élaboration de supports de communication, réseau des professionnels de la petite enfance
2. Renforcer les démarches en ligne (site de la Communauté de Communes, site monenfant.fr) et les contacts téléphoniques tout en préservant l'accueil physique et l'accompagnement individualisé
3. Accueillir et accompagner les parents dans l'élaboration de leur projet d'accueil



Points de vigilance

- Public de parents en renouvellement constant, captif sur un court terme nécessitant une communication continue
- Pluralité des acteurs mobilisés dans la diffusion de l'information: mairie (déclaration de naissance), PMI, sage-femme, médecin...



Échéances de réalisation

Depuis 2023, à poursuivre



Résultats attendus

- Service mieux connu et sollicité précocement
- Accès au mode d'accueil facilité pour les parents
- Prévention des conflits parents employeurs / Assistants Maternels
- Renforcement du travail en partenariat
- Soutien à la parentalité



Responsable de l'action

Responsable Relais Petite Enfance



Indicateurs d'évaluation

- Nombre de sollicitations du service Relais Petite Enfance et typologie
- Evolution du nombre de contacts pour la recherche d'un mode d'accueil



Partenaires à associer

- Professionnels d'accueil de la petite enfance, Acteurs du secteur périnatal, de la petite enfance, la parentalité
- PMI, CAF, Communes



Dispositifs mobilisables

CAF

Objectif 1.1 Améliorer l'accès au mode d'accueil de son choix

Diagnostic initial :

- Un manque de vision pour la CCFU de l'ensemble de l'offre existante
- Des besoins de complémentarité entre les offres proposées et de mise en relation parents/professionnels



Objectifs opérationnels

1. Réaliser un état des lieux de l'ensemble de l'offre d'accueil 0-4 ans et le mettre à jour
2. Rencontres avec les porteurs de projets d'accueil de la petite enfance
3. Faciliter la mise en relation entre les familles et les professionnels



Échéances de réalisation

Depuis 2023



Responsable de l'action

Coordinatrice Petite Enfance

Partenaires à associer

- Professionnels d'accueil de la petite enfance en accueil collectif, assistant maternel, garde à domicile
- PMI, CAF, Communes



Points de vigilance

- Beaucoup de projets n'aboutissent pas
- Réseau de professionnels volontaires



Résultats attendus

- Connaissance plus précise de l'offre d'accueil réelle
- Recherche des familles facilitée, meilleur accompagnement
- Optimisation du fonctionnement des différents modes de garde



Indicateurs d'évaluation

- Nombres d'actions d'information, d'accompagnements auprès des familles
- Nombre de sollicitations du Relais Petite Enfance concernant l'offre d'emploi spécifique



Dispositifs mobilisables

CTG

Objectif 1.1 Améliorer l'accès au mode d'accueil de son choix

Diagnostic initial :

- Des démarches complexes à accomplir pour les parents en cas de besoins spécifiques
- Un manque d'information des parents sur leurs droits et l'offre existante



Objectifs opérationnels

1. Réaliser un état des lieux des différents besoins spécifiques et de l'offre existante pour chacun d'entre eux
2. Faciliter la mise en relation entre les familles et les professionnels par différents moyens/supports
3. Partager dans le cadre du réseau petite enfance la montée en inclusion des enfants en situation de handicap au sein des projets d'accueil des structures collectives



Points de vigilance

- Caractère unique de chaque situation, des difficultés, attentes et freins rencontrés
- Prise en compte de la garde à domicile sur le territoire



Échéances de réalisation

2024



Résultats attendus

- Connaissance plus précise des besoins et de l'offre
- Recherche des familles facilitée



Responsable de l'action

Coordinatrice Petite Enfance



Indicateurs d'évaluation

- Nombres d'actions d'information, d'accompagnements auprès des familles
- Nombre de contacts avec les autres structures



Partenaires à associer

- Professionnels d'accueil de la petite enfance en accueil collectif, assistant maternel, garde à domicile
- PMI, CAF



Dispositifs mobilisables

CTG

Objectif 1.2 Développer une approche respectueuse de la nature au sein des structures petite enfance

Diagnostic initial :

- La crèche est en réflexion sur l'inscription dans un parcours de labélisation Eco crèche et un des axes de travail est la réduction de l'impact environnemental en limitant des polluants de l'air et des surfaces.



Objectifs opérationnels

1. Remplacement des produits classiques d'entretien par des produits naturels (par ex: vinaigre blanc, savon végétal...)
2. Passage au nettoyage à l'eau ozonée



Points de vigilance

- Formation des agents à l'utilisation des nouveaux produits
- Formation de tous les utilisateurs des espaces aux mêmes techniques de nettoyage



Échéances de réalisation

2024



Résultats attendus

- Nettoyer sans polluer



Responsable de l'action

Directrices de crèche



Indicateurs d'évaluation

- Pourcentage des produits d'entretien naturels utilisés

Partenaires à associer

Entreprise de nettoyage



Dispositifs mobilisables

CAF

Objectif 1.2 Développer une approche respectueuse de la nature au sein des structures petite enfance

Diagnostic initial :

- La Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant est inscrite dans la loi et prévoit « Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement »



Objectifs opérationnels

1. Réfléchir à l'aménagement des locaux avec des éléments naturels
2. Mise en place d'un mini-jardin
3. Proposer des activités en lien avec la nature (ex: balades, jeux d'eau, expériences sensorielles ...)



Points de vigilance

- Assurer l'entretien des plantations



Échéances de réalisation

A partir de 2024



Résultats attendus

- Reconnecter les enfants à la nature et les sensibiliser à l'environnement



Responsable de l'action

Directrices des crèches



Indicateurs d'évaluation

- Nombre de séances proposées dans l'année
- Création des mini jardins

Partenaires à associer

Personnels de crèches
 Familles des enfants



Dispositifs mobilisables

XX

Objectif 1.2 Développer une approche respectueuse de la nature au sein des structures petite enfance

Diagnostic initial :

- Difficultés à mettre en œuvre des pratiques quotidiennes favorables au développement durable
- Pratiques ponctuelles et isolées, sans lien avec les familles



Objectifs opérationnels

1. Réaliser un benchmark pour recenser les bonnes pratiques en matière de labellisation « éco-crèche »
2. Etablir un état des lieux pour déterminer le point de départ des actions
3. Sensibiliser les équipes à identifier les principes de développement durable et valoriser les écogestes
4. Créer un lien avec les familles sur cette thématique
5. Pérenniser les pratiques en procédant étape par étape : réflexions anti-gaspillage, repas de saison à base de produits locaux/bio...



Points de vigilance

- Changements des pratiques quotidiennes
- Prendre en compte l'impact environnemental de chaque geste



Résultats attendus

- Meilleure qualité de vie aux enfants et aux professionnels en crèche
- Mise en place de pratiques plus respectueuses de l'environnement : transition écologique collective



Indicateurs d'évaluation

- Mobilisation des professionnels et des familles dans le projet
- Obtention du label Eco-Crèche



Dispositif mobilisable

CTG



Échéances de réalisation

A partir de 2024



Responsable de l'action

Coordinatrice Petite Enfance

Partenaires à associer

Professionnels de l'accueil collectif
CAF

Objectif 1.3 Augmenter la qualité de l'accueil et soutenir la parentalité

Diagnostic initial :

- Difficultés des parents à concilier vie professionnelle et familiale durant la semaine, et donc de prendre le temps de partager un réel moment avec leur enfant.



Objectifs opérationnels

1. Mettre en place des ateliers parents/enfants (sur la base du volontariat) de manière ponctuelle, avec la présence d'au moins deux professionnels et un intervenant extérieur sur différents thèmes (psychomotricité, éveil musical, communication gestuelle, gestion des émotions...)
2. Organiser des événements culturels (fêtes des familles)



Points de vigilance

- Nombres de places limités pour les ateliers
- Disponibilité des parents pendant les horaires proposés.



Échéances de réalisation

A partir de 2023



Résultats attendus

- Construction d'un lien harmonieux entre professionnels, parents et enfants
- Offrir un espace et un temps de rencontre entre les familles
- Permettre au parent et à son enfant de se retrouver dans une relation individuelle en dehors du quotidien et de la maison



Responsable de l'action

Coordinatrice petite enfance, Directrices de crèche



Indicateurs d'évaluation

- Nombre d'ateliers proposés
- Nombre de participants



Dispositifs mobilisables

Objectif 1.3 Augmenter la qualité de l'accueil et soutenir la parentalité

Diagnostic initial :

- **Besoin de rendre accessible aux plus nombreux des ateliers de loisirs éducatifs qualitatifs et en accord avec les besoins des tous petits**



Objectifs opérationnels

1. Former le personnel de crèche à des nouvelles approches d'ateliers innovants
2. Apporter un souffle nouveau aux loisirs éducatifs de la petite enfance dans le but individualiser et de personnaliser l'atelier



Points de vigilance

- Des ateliers nécessitant une installation parfois couteuse (espace Snoezelen) et des espaces dédiés



Échéances de réalisation

A partir de 2024



Résultats attendus

- Nouveaux éléments d'apprentissage et d'animation dans la vie à la crèche.
- Partage des expériences avec les parents



Responsable de l'action

Directrice de crèche



Indicateurs d'évaluation

- Nombre d'ateliers proposées
- Nombres d'enfants participants

Partenaires à associer



Dispositifs mobilisables

Objectif 1.3 Augmenter la qualité de l'accueil et soutenir la parentalité

Diagnostic initial :

- Le métier d'assistant maternel en mutation
- Environ 100 assistants maternels sur le territoire avec des qualifications et des parcours de professionnalisation et des pratiques divers



Objectifs opérationnels

1. Proposer des temps d'échanges et de professionnalisation diversifiés (tant dans le format que le contenu) et itinérants aux assistants maternels et aux employés de garde à domicile: collectifs/individuels, avec ou sans enfants
2. Renforcer l'accompagnement individuel sur les volets éducatif et pédagogique par le soutien téléphonique et les RDV
3. Favoriser la mise en réseau des assistants maternels entre eux et avec les autres professionnels petite enfance



Points de vigilance

- Libre choix de participation des assistants maternels aux propositions du Relais Petite Enfance
- Proximité du service à maintenir
- Accès du service à la garde à domicile



Résultats attendus

- Montée en qualité de l'accueil individuel
- Meilleures conditions d'exercice du métier, mieux-être au travail



Indicateurs d'évaluation

- Nombre et typologie des actions proposées
- Suivi de la fréquentation sur le volet professionnalisation



Dispositifs mobilisables

CAF



Échéances de réalisation

Tout au long de la CTG



Responsable de l'action

Responsable Relais Petite Enfance

Partenaires à associer

- Intervenants extérieurs (psychomotricien, musique...)
- Associations d'assistants maternels
- Réseau des professionnels petite enfance

Objectif 1.3 Augmenter la qualité de l'accueil et soutenir la parentalité

Diagnostic initial :

- Un sentiment d'isolement ressenti par certains professionnels à domicile
- Un souhait de développer l'interconnaissance et les échanges de pratiques



Objectifs opérationnels

1. Définir les objectifs, la composition, le fonctionnement du réseau en concertation avec les professionnels du territoire
2. Lancer et faire vivre le réseau : ex = réunions ; ateliers thématiques ; sous-groupes ; selon les besoins des professionnels.



Points de vigilance

- Diversité des acteurs avec des fonctionnements et des attentes différents
- Dimensionnement du réseau
- Représentativité équilibrée des participants
- Disponibilités et implication des participants



Échéances de réalisation

2024



Résultats attendus

- - Meilleure connaissance de l'offre existante, des services du territoire et meilleure orientation des familles...
- Echanges de pratiques, de questionnements, mutualisations d'outils et de ressources, projets communs...
- Montée en qualité de l'accueil petite enfance



Responsable de l'action

Coordinatrice Petite Enfance



Indicateurs d'évaluation

- Nombre de participants
- Nombre et fréquence des réunions



Partenaires à associer

Intervenants extérieurs
Partenaires, institutions



Dispositifs mobilisables

CTG

Objectif 1.3 Augmenter la qualité de l'accueil et soutenir la parentalité

Diagnostic initial :

- Un enjeu autour du repérage des difficultés rencontrées par les parents
- Des besoins en matière d'écoute et de soutien repérés par les professionnels



Objectifs opérationnels

1. Identifier un lieu / une salle permettant d'accueillir ces cafés des parents (à organiser au sein d'une future Maison Intercommunale des Familles ?)
2. Recenser les besoins des parents par le biais d'un court questionnaire pour définir le format des cafés : quelles thématiques ? Quels horaires ?
3. Organiser des rencontres conviviales : prévoir des cafés thématiques (partage de pratiques, conseils...) et des cafés « informels » (soutien, temps de sociabilisation...)
4. Solliciter l'intervention d'intervenants extérieurs pour animer certains cafés



Échéances de réalisation

A partir de 2024 : un café par saison



Responsables de l'action

Coordinatrice petite enfance

Partenaires à associer

Associations du territoire, Réaap, responsables de structures d'accueil



Points de vigilance

- Assurer une communication large et ciblée pour visibiliser les actions
- Proposer une animation adéquate et attractive



Résultats attendus

- Créer des liens sociaux entre les habitants de Fier et Usse
- Améliorer la connaissance des besoins des parents
- Renforcer le soutien à la parentalité sur le territoire



Indicateurs d'évaluation

- Nombre de participants
- Régularité des cafés



Dispositifs mobilisables

XX

AXE 2 / Jeunesse et parentalité

Objectif 2.1

Adapter la communication des collectivités à destination des jeunes

- Action 2.1.1** Porter une réflexion sur la diversification des canaux de communication
- Action 2.1.2** Organiser un forum jeunesse intercommunal

Objectif 2.2

Encourager l'engagement et l'implication des jeunes du territoire

- Action 2.2.1** Déployer des chantiers éducatifs réguliers
- Action 2.2.2** Créer un espace jeune intercommunal

Objectif 2.3

Renforcer l'accompagnement des parents à Fier et Usse

- Action 2.3.1** Créer un annuaire des services aux familles
- Action 2.3.2** Etendre l'action « Parent'hese enfant'ine » à l'ensemble des communes du territoire
- Action 2.3.3** Créer une Maison Intercommunale des Familles (MIF)
- Action 2.3.4** Créer un réseau de professionnels dédiés sur la thématique de la parentalité



Objectif 2.1 Adapter la communication de la collectivité à destination des jeunes

Diagnostic initial :

- Des jeunes du territoire ne semblant pas connaître les dispositifs ou acteurs qu'ils pourraient mobiliser, ou ne pas être touchés par ceux-ci
- Un besoin de penser de nouveaux moyens de communication, notamment via les réseaux sociaux, pour « capter » les jeunes et « casser la distance » existante sur le territoire



Objectifs opérationnels

1. S'inscrire sur les réseaux sociaux utilisés par les jeunes : Snapchat (discussion), Instagram (partage de photos et d'information, repartage d'éléments de prévention, repartage d'événements locaux)
2. Mobiliser les jeunes en les faisant participer à la création et à l'animation de ces comptes
3. Diffuser les informations à destination des parents via Facebook (pages des communes) et des groupes WhatsApp



Points de vigilance

- Autorisation de diffusion à l'image
- Vigilance quant à l'âge du public ciblé (réseaux sociaux à partir de 13 ans)
- Adaptation du ton
- Bien cibler les informations partagées aux parents et les informations partagées aux jeunes



Échéances de réalisation

Tout au long de la CTG



Résultats attendus

- Toucher plus de jeunes et les identifier
- Se faire connaître de tous
- Faciliter l'information des jeunes sur le territoire



Responsable de l'action

Chargé de coopération jeunesse



Indicateurs d'évaluation

- Nombre de jeunes qui se sont rapprochés des structures suite à une diffusion via les réseaux sociaux
- Nombre d'abonnés / nombre de « J'aime » sur les posts
- Sondages sur les stories
- Retours qualitatifs des jeunes / familles sur les pages dédiées



Partenaires à associer

CCFU, communes, acteurs du territoire pour une diffusion d'information réciproque



Dispositif mobilisable

XX

Objectif 2.1 Adapter la communication de la collectivité à destination des jeunes

Diagnostic initial :

- Des acteurs soulignant un besoin chez les jeunes d'avoir des « repères », des personnes référentes qui pourraient les accompagner dans différents domaines de leur vie
- Un enjeu autour de l'identification des services



Objectifs opérationnels

1. Lister les partenaires clés à convier : Education nationale, Mission Locale, France Services, assistants sociaux...
2. Organiser une réunion de préparation avec ces partenaires
3. Identifier un lieu stratégique où se tiendrait le forum et porter une réflexion sur les possibilités d'amener les jeunes vers cet endroit : navette ? Covoiturage ? Vélos mis à disposition ?
4. Définir les actions à mettre en place pour chaque partenaire, en fonction de leur domaine de compétence : débats thématiques, temps d'information spécifiques (ex : sur l'emploi, la recherche de stage...), animations...



Points de vigilance

- Assurer l'attractivité de l'évènement avec une communication effective
- Faciliter l'accès à l'ensemble des jeunes du territoire : questionner la mobilité
- Garantir la pérennité de l'évènement



Résultats attendus

- Faire connaître les structures aux jeunes du territoire et faciliter leur information/orientation
- Impulser des temps d'échange plus réguliers entre jeunes et professionnels
- Créer du lien entre les acteurs du territoire



Indicateurs d'évaluation

- Nombre de participants au forum
- Nombre de partenaires mobilisés
- Fréquentation des différentes structures
- Satisfaction des jeunes et des acteurs locaux
- Régularité de l'évènement



Dispositif mobilisable

XX



Échéances de réalisation

2025/2026



Responsable de l'action

Chargé de coopération jeunesse

Partenaires à associer

Assistants sociaux, France Services, Mission locale, animateurs, gendarmerie, Police municipale, services jeunesse communaux

Objectif 2.2 Encourager l'engagement et l'implication des jeunes du territoire

Diagnostic initial :

- Le constat de jeunes peu impliqués dans la vie locale du territoire
- Une opportunité de capter leur intérêt en les mobilisant sur des projets



Objectifs opérationnels

1. Consulter les jeunes pour questionner leurs attentes
2. Organiser un travail de recensement de chantiers adaptés aux mineurs (ex : sollicitation des partenaires locaux)
3. Prévoir une période de recrutement des jeunes impliqués dans le chantier
4. Garantir une communication large et ciblée pour s'assurer de recevoir des candidatures de jeunes du territoire



Points de vigilance

- Garantir la sécurité des jeunes : vigilance sur leurs capacités et leurs droits
- Assurer un encadrement rigoureux des mineurs recrutés



Résultats attendus

- Remobiliser les jeunes au sein de la vie locale
- Travailler sur leur sens du travail dans un contexte éducatif et ludique
- Renforcer les relations jeunes – professionnels
- Faciliter leur sollicitation des services



Indicateurs d'évaluation

- Nombre de candidats au fur et à mesure des années
- Enquête de satisfaction auprès des jeunes
- Impact sur les jeunes à N+1



Dispositif mobilisable

XX



Échéances de réalisation

Tout au long de la CTG



Responsable de l'action

Communes

Partenaires à associer

Caf, CAPEJ, acteurs associatifs (ex : Passage), services techniques

Objectif 2.2 Encourager l'engagement et l'implication des jeunes du territoire

Diagnostic initial :

- Des acteurs relevant un manque de visibilité sur les besoins et les attentes des jeunes du territoire
- Une volonté de pouvoir renforcer les liens entre jeunes et professionnels
- Une absence de lieu mis à disposition pour les jeunes à Fier et Usse



Objectifs opérationnels

1. Identifier un lieu stratégique (ex : proche du collège) et une équipe chargée de l'animation et de la gestion du lieu
2. Assurer la promotion de l'espace auprès des jeunes du territoire via les réseaux sociaux (ex : Instagram)
3. Garantir des plages horaires d'ouverture larges, correspondant à leur temps libre et faire de cet espace un foyer ouvert
4. Proposer une offre adaptée à leurs attentes et diversifiée : aide aux devoirs (solicitation de lycéens / d'étudiants ?), activités sportives et culturelles, accompagnement de projets...
5. S'appuyer sur cet espace pour renforcer l'offre en matière de parentalité : espace d'écoute, temps d'information...
6. Créer des antennes pour les plus petites communes et prévoir un minibus / des vélos en libre-service pour faciliter leur accès



Points de vigilance

- Orienter sans imposer : un encadrement adapté tout en laissant les jeunes investir l'endroit
- Associer les jeunes à la décision concernant les projets menés
- Accessibilité du lieu
- Volonté politique



Résultats attendus

- Garantir un espace de rassemblement sécurisé pour les jeunes du territoire
- Renforcer l'implication des jeunes dans la vie locale
- Améliorer la connaissance des besoins et des attentes des jeunes
- Faciliter les relations jeunes - professionnels



Indicateurs d'évaluation

- Fréquentation de l'espace et évolution à la hausse
- Satisfaction des jeunes
- Projets mis en place



Dispositif mobilisable

PS Jeunes



Échéances de réalisation

2025



Responsable de l'action

Communes

Partenaires à associer

Communes, collège, éducateurs, département, PMS, Caf, Mission locale, associations, IREPS, parents d'élève, police municipale, gendarmerie

Objectif 2.3 Renforcer l'accompagnement des parents à Fier et Usse

Diagnostic initial :

- L'existence d'un RPE sur le territoire et des retours qualitatifs des familles quant au travail d'orientation effectué
- Par ailleurs, le constat d'un manque de connaissance de l'existant : une volonté de renforcer la lisibilité de l'offre



Objectifs opérationnels

1. Mettre en place un groupe de travail avec un animateur référent, chargé de la collecte de données (CCFU si compétence ou coordinateur mandaté), pour reprendre l'existant
2. Mettre en forme les éléments recueillis et organiser l'annuaire en trois volets : petite enfance, enfance et jeunesse
3. Prévoir une diffusion large de l'annuaire pour faire en sorte de toucher un maximum de familles (papier et numérique)
4. Assurer une présence en ligne pour répondre aux questions des usagers et faciliter au mieux les orientations



Points de vigilance

- Eviter les redites concernant les dispositifs présentés dans l'annuaire
- S'assurer de la mise à jour des informations disponibles dans l'annuaire
- Implication des acteurs dans le recensement de l'offre



Échéances de réalisation

2024/2025



Résultats attendus

- Meilleure information des familles du territoire
- Orientations facilitées des usagers
- Meilleure connaissance du territoire et de l'existant chez les professionnels



Indicateurs d'évaluation

- Mobilisation des acteurs
- Impact sur la population : fréquentation des services publics, nature des demandes...
- Retours des usagers



Responsable de l'action

Chargés de coopération jeunesse et petite enfance



Dispositifs mobilisables

XX

Partenaires à associer

Partenaires concernés par le guide, Conseil Départemental, Région

Objectif 2.3 Renforcer l'accompagnement des parents à Fier et Usse

Diagnostic initial :

- Une volonté de développer des temps parents-enfants dans l'idée d'un LAEP sur le territoire (ex : comme le fait le LAEP associatif de Mésigny)
- L'existence de différentes initiatives à l'échelle communale qui gagneraient à être proposées dans d'autres communes du territoire



Objectifs opérationnels

1. Etendre l'action existante à Sillingy pour que d'autres communes puissent en bénéficier : coordination à assurer à l'échelle de la CCFU
2. Organiser des matinées avec les associations sportives et culturelles pour les parents et leurs enfants : jeux, découverte d'activités, création de liens sociaux...
3. Porter une réflexion sur les possibilités d'itinérance de cette action : un besoin de bénéficier de locaux adaptés



Points de vigilance

- Moyens matériels
- Coordination



Résultats attendus

- Renforcer les relations parents – enfants
- Faciliter les rencontres entre les familles du territoire
- Améliorer la connaissance des attentes des familles



Indicateurs d'évaluation

- Nombre de participants
- Régularité des matinées
- Retours des usagers



Dispositif mobilisable

Réaap



Échéances de réalisation

2024/2025



Responsable de l'action

Communes

Partenaires à associer

Communes, associations, Caf, Réaap

Objectif 2.3 Renforcer l'accompagnement des parents à Fier et Usse

Diagnostic initial :

- Une volonté de développer un lieu ressource pour les familles du territoire, qui représentent une part importante des nouveaux arrivants
- Des besoins en matière de création de liens sociaux
- Une opportunité de centraliser des activités et des informations dans un même lieu



Objectifs opérationnels

1. Identifier un lieu stratégique
2. Lancer une étude sur les modalités de fonctionnement de cet espace pour définir le cahier des charges
3. Créer un groupe de travail dédié pour imaginer ce lieu : benchmarking, comment le faire vivre, quelles actions proposées...
4. Positionner un agent en charge de coordonner l'espace
5. Mobiliser des partenaires pour les faire intervenir de manière ponctuelle au sein de l'espace
6. Créer un espace ressource pour les familles en assurant son accès à l'ensemble des usagers du territoire (ex : mise à disposition de vélos-cargos ? Création d'antennes communales ? Dispositif itinérant ?)
7. Penser la mise en place d'actions itinérantes pour aller-vers les familles



Points de vigilance

- Plages d'ouverture
- Adhésion de l'ensemble des communes / volonté politique
- Accessibilité du lieu
- Moyens humains et financiers
- Communication



Résultats attendus

- Meilleure connaissance des attentes et des besoins des familles
- Meilleure information des usagers
- Création de liens sociaux



Indicateurs d'évaluation

- Fréquentation
- Retours des familles
- Nombre d'actions réalisées



Dispositifs mobilisables

Caf



Échéances de réalisation

+ 2026



Responsable de l'action

CCFU - Communes

Partenaires à associer

Communes, CCAS, Caf, éducateurs, Apprentis d'Auteuil, secours catholique, secours populaire, fondations d'entreprise, Fondation de France, FVDA...

Objectif 2.3 Renforcer l'accompagnement des parents à Fier et Usse

Diagnostic initial :

- La présence de plusieurs acteurs travaillant auprès des familles sur le territoire (institutionnels, associatifs...)
- Une absence de coordination ne permettant pas de construire une offre de services



Objectifs opérationnels

1. Recenser les différents enjeux liés à la parentalité sur le territoire
2. Répertorier les structures et les actions à destination des familles et clarifier les rôles/missions de chacun
3. Recenser les besoins à l'échelle des usagers comme des professionnels
4. Définir la personne référente du réseau (CCFU)
5. Organiser des tables rondes thématiques entre professionnels en fonction des besoins : partage des actualités, partage de bonnes pratiques, réflexion autour du montage de projets communs...



Points de vigilance

- Mobilisation et implication des acteurs locaux
- Volonté de s'investir dans des actions communes
- Coordination
- Diversification des thématiques



Résultats attendus

- Améliorer l'interconnaissance des acteurs et structures
- Actualiser les informations de chacun par des échanges réguliers
- Travailler de manière coordonnée auprès des parents du territoire
- Développer des projets communs et transversaux



Échéances de réalisation

2024 : 2 demi-journées par semestre, à renouveler chaque année



Indicateurs d'évaluation

- Nombre de participants
- Nombre de réunions
- Nombre de projets développés
- Sentiment de faire réseau et de mieux se connaître : retours des acteurs



Responsable de l'action

Chargé de coopération jeunesse



Dispositifs mobilisables

CTG

Partenaires à associer

Caf, Réaap, acteurs de la petite enfance, de la jeunesse, du social et de la santé



AXE 3 / Animation de la vie sociale et locale

Objectif 3.1

Faciliter l'information des habitants sur le territoire

Action 3.1.1 Créer de nouveaux outils d'information et d'orientation

Action 3.1.2 « Bien vivre sur le territoire » : un livret d'informations pour tous les habitants

Objectif 3.2

Diversifier l'offre d'animation à destination des habitants

Action 3.2.1 Mettre en place un café des habitants

Action 3.2.2 Organiser une journée annuelle du bénévolat

Action 3.2.3 Porter une réflexion sur le déploiement d'un tiers-lieu intercommunal : « La Maison pour tous »

Objectif 3.3

Renforcer l'accompagnement des publics fragilisés

Action 3.3.1 Développer l'inclusion numérique pour améliorer l'accès aux droits

Action 3.3.2 Faciliter le repérage des personnes isolées à Fier et Usse

Objectif 3.1 Faciliter l'information des habitants sur le territoire

Diagnostic initial :

- Des familles avec enfants relativement bien informées sur le territoire
- Par ailleurs, des besoins identifiés dans le cas de personnes isolées ou nouvellement arrivées sur le territoire



Objectifs opérationnels

1. Porter une réflexion sur les opportunités d'utiliser de nouveaux canaux de communication pour toucher l'ensemble des habitants du territoire (ex : les factures d'eau)
2. Passer par des communications déjà existantes et émanant de la CCFU pour diffuser des informations auprès des administrés, en créant par exemple des QR code, en indiquant un lien Internet ou en visibilisant un service du territoire
3. Concentrer les efforts sur les personnes isolées et sur les nouveaux arrivants pour faciliter leur orientation



Points de vigilance

- Factures d'eau : un prestataire ne pouvant actuellement pas intégrer d'autres informations
- Communication attractive, ciblée et synthétique
- Moyens humains et financiers
- Vigilance quant à une surcharge des sollicitations des habitants : lisibilité



Échéances de réalisation

2024/2025



Résultats attendus

- Améliorer le recours aux droits et aux services du territoire
- Faciliter l'information



Indicateurs d'évaluation

- Meilleur recours aux différentes structures existantes
- Baisse des orientations réalisées par France Services (en lien avec une meilleure information)



Responsables de l'action

Chargée de coopération animation vie sociale CCFU



Dispositif mobilisable

XX

Partenaires à associer

L'ensemble des acteurs locaux (collectivités, institutionnels, associatifs, privés...) pour un partage d'informations réciproque

Objectif 3.1 Faciliter l'information des habitants sur le territoire

Diagnostic initial :

- Un enjeu autour de la communication à l'échelle de l'ensemble des services, communautaires comme communaux



Objectifs opérationnels

1. Organiser un large recensement de l'offre existante sur le territoire à l'échelle intercommunale
2. Sélectionner les informations prioritaires à chaque public / thématique (petite enfance, enfance-jeunesse, parentalité, seniors, animation de la vie locale, évènements...) pour garantir un livret complet sans être trop dense (contacts des mairies, éléments relatifs aux modes de garde...)
3. Créer un support au visuel attractif pour « donner envie » aux habitants de s'approprier ce livret
4. Prévoir des QR code spécifiques à chaque public / thématique afin de rediriger les habitants qui souhaitent obtenir plus d'informations
5. Penser une diffusion massive dans les lieux de vie du territoire (ex : établissements scolaires, salles d'attente...)
6. Prévoir une déclinaison par communes : une base intercommunale et des spécifiques communales à ajouter par les Mairies pour chaque livret



Points de vigilance

- Sélection des informations à intégrer au livret
- Mise à jour régulière du livret
- Mobilisation et implication de l'ensemble des partenaires afin de garantir une information complète aux usagers
- Appropriation facilitée du livret
- Vigilance vis-à-vis des familles de culture étrangère



Résultats attendus

- Améliorer l'accueil des nouveaux habitants
- Simplifier l'information des usagers
- Faciliter l'orientation des habitants selon leurs besoins



Indicateurs d'évaluation

- Baisse des orientations de France Services pour des questions relatives à l'animation locale et sociale
- Retours des habitants
- Retours des acteurs locaux



Dispositif mobilisable

XX



Échéances de réalisation

2024 : lancement du recensement



Responsables de l'action

Chargée de coopération animation vie sociale CCFU

Partenaires à associer

Communes, acteurs associatifs, acteurs institutionnels...

Objectif 3.2 Diversifier l'offre d'animation à destination des habitants

Diagnostic initial :

- Le constat d'habitants pouvant être potentiellement isolés sur le territoire
- Une volonté d'impulser une dynamique d'entraide entre les habitants



Objectifs opérationnels

1. Identifier des lieux dans les différentes communes du territoire pouvant accueillir ces cafés / ateliers partage
2. Présenter ces cafés / ateliers comme étant des temps conviviaux, de rencontre et de parole, dans un but de création de liens sociaux entre habitants
3. Proposer une animation non-contraignante avec pour objectif de développer des réseaux d'entraide
4. Solliciter certains partenaires pour mettre en place, de manière ponctuelle, des permanences thématiques lors de certains cafés
5. Communiquer sur ces événements de manière large pour permettre à tous les habitants qui le souhaitent d'y participer



Points de vigilance

- Communication
- Mobilisation des partenaires ressources
- Horaires auxquels sont proposés les temps de rencontre



Résultats attendus

- Développer l'entraide entre les habitants du territoire
- Lutter contre l'isolement



Indicateurs d'évaluation

- Taux de participation des habitants
- Taux de satisfaction des participants
- Fréquence des animations



Échéances de réalisation

2024-2025



Responsables de l'action

CCFU et communes

Partenaires à associer

Animateurs, partenaires stratégiques



Dispositif mobilisable

XX

Objectif 3.2 Diversifier l'offre d'animation à destination des habitants

Diagnostic initial :

- L'existence d'un tissu associatif riche et dynamique sur le territoire avec une part relativement élevée de bénévoles
- Cependant, un risque de baisse dans les années à venir en lien avec le vieillissement des bénévoles actuels



Objectifs opérationnels

1. Créer une équipe projet dédiée à l'organisation de cette journée afin d'assurer la coordination de l'évènement
2. Définir une date et un lieu : une opportunité de s'appuyer sur le forum bien-vieillir pour cette action afin de développer dans le même temps l'intergénérationnel
3. Veiller à cibler en particulier les jeunes lors de cette journée pour les sensibiliser et les inciter à s'engager : leur donner confiance en leurs capacités, « démystifier » le bénévolat (ex : sur la gestion du temps)...
4. Prévoir une communication large, notamment au sein du collège (en organisant par exemple des interventions d'associations pour présenter le bénévolat : « Vis ma vie »)



Points de vigilance

- Participation de l'ensemble des habitants
- Mobilisation des acteurs locaux
- Moyens humains
- Adhésion des jeunes au projet : faire en sorte qu'ils se sentent investis, valorisation
- Formation



Résultats attendus

- Sensibiliser au bénévolat dès le plus jeune âge
- Augmenter la part de bénévoles sur le territoire
- Maintenir un tissu associatif riche et dynamique
- Développer l'implication des jeunes dans la vie locale



Indicateurs d'évaluation

- Nombre de bénévoles « recrutés » par les associations à la suite de cette action
- Pérennité de l'engagement bénévole
- Nombre de projets associatifs menés



Dispositif mobilisable

Forum bien-vieillir



Échéances de réalisation

2024-2025 : à renouveler une fois par an



Responsable de l'action

Communes

Partenaires à associer

Services communautaires et municipaux, acteurs associatifs, habitants

Objectif 3.2 Diversifier l'offre d'animation à destination des habitants

Diagnostic initial :

- Une volonté de renforcer la politique d'animation de la vie sociale et locale à Fier et Usse
- Un enjeu autour de la création de liens sociaux



Objectifs opérationnels

1. Identifier un lieu stratégique pouvant accueillir ce tiers-lieu
2. Solliciter la participation et l'implication des habitants pour aménager ce lieu
3. Porter une réflexion sur ce qui pourrait y être mis en œuvre : bar associatif, espace de coworking, ludothèque, spectacles, groupes de parole, activités culturelles...
4. Faire connaître le lieu aux habitants par des canaux adaptés au profil ciblé (ex : boîtage pour les personnes âgées, diffusion numérique pour les jeunes)
5. Questionner l'opportunité de se rapprocher d'associations pour porter et gérer ce tiers-lieu



Échéances de réalisation

Tout au long de la CTG



Responsables de l'action

CCFU

Partenaires à associer

Communes, Caf, Département, acteurs associatifs



Points de vigilance

- Mobiliser des moyens humains
- Mobiliser les partenaires
- Impliquer les habitants dans la conception du lieu pour qu'ils puissent se l'approprier



Résultats attendus

- Lutter contre l'isolement
- Renforcer la dynamique d'animation de la vie sociale et locale à Fier et Usse
- Diversifier l'offre d'animations proposées aux habitants



Indicateurs d'évaluation

- Fréquentation du lieu sur le long terme
- Nombre de projets réalisés au sein de cet espace
- Retours des habitants



Dispositifs mobilisables

Caf, Département

Objectif 3.3 Renforcer l'accompagnement des publics fragilisés

Diagnostic initial :

- Le renoncement de certains usagers à leurs droits en raison d'un manque d'information sur l'existant, de la complexité des démarches et de la dématérialisation
- Un besoin de communication et d'interconnaissance entre les acteurs



Objectifs opérationnels

1. Identifier une personne référente « Inclusion numérique » sur le territoire
2. Développer de l'accompagnement individuel et/ou collectif par des professionnels formés via France Services et l'itinérance
3. Mettre en place du matériel informatique en libre-service
4. Recenser la couverture numérique sur le territoire
5. Recenser les freins des habitants au numérique (peur, méconnaissance, manque de matériel...)
6. Disposer de matériel informatique nomade pour les professionnels en itinérance
7. Prévoir la communication de cette offre



Points de vigilance

- Couverture numérique du territoire
- Moyens matériels (temps de travail de la conseillère numérique, matériel, véhicule...)



Résultats attendus

- Faire face à la dématérialisation imposée
- Améliorer l'accessibilité aux droits
- Compenser la fermeture de services publics de proximité



Indicateurs d'évaluation

- Statistiques de la France Services
- Enquête/questionnaire auprès des usagers



Échéances de réalisation

2025



Responsable de l'action

Chargée de coopération animation vie sociale

Partenaires à associer

Communes, France Services, Département, professionnels de l'accès aux droits, acteurs locaux



Dispositifs mobilisables

Caf, Département, Etat (conseiller numérique)

Objectif 3.3 Renforcer l'accompagnement des publics fragilisés

Diagnostic initial :

- Un enjeu marqué en matière de lutte contre l'isolement sur le territoire
- Des professionnels relevant des difficultés pour capter les personnes isolées et identifier leurs besoins



Objectifs opérationnels

1. Organiser des temps de formation avec des organismes présents sur le territoire pour faciliter le repérage et l'orientation
2. Prévoir des temps de travail, entre acteurs, sur le repérage, l'accompagnement et l'orientation
3. Porter une réflexion sur le développement d'actions communes, notamment avec la Caf et le Département, pour améliorer le repérage des besoins



Échéances de réalisation

Tout au long de la CTG



Responsable de l'action

France Services - CCAS

Partenaires à associer

Elus et agents communaux et communautaires, Caf, Département



Points de vigilance

- Moyens humains et financiers
- Mobilisation des acteurs locaux
- Coordination des actions



Résultats attendus

- Améliorer la connaissance des besoins des personnes isolées
- Faciliter les parcours des personnes isolées
- Lutter contre l'isolement



Indicateurs d'évaluation

- Nombre d'agents formés
- Dynamique partenariale dans le repérage
- Nombre de personnes isolées connues des services



Dispositifs mobilisables

XX



AXE 4 / Actions transversales

Objectif 4.1

Assurer le bon déroulé et la pérennité de la CTG

Action 4.1.1 Mettre en place une gouvernance de la CTG

Objectif 4.2

Assurer la coordination thématique sur le territoire

Action 4.2.1 Définir la coordination thématique

Objectif 4.1 Assurer le bon déroulé et la pérennité de la CTG

Diagnostic initial :

- Des enjeux marqués en matière de coordination inter-communes sur les services aux familles et un rôle de la CCFU à jouer
- Une volonté de renforcer l'action sociale communautaire



Objectifs opérationnels

1. Impulser et mettre en œuvre les actions de la CTG (comité de pilotage, évaluation des engagements contractuels, suivi et évaluation des dispositifs)
2. Mettre en adéquation l'offre existante aux besoins des habitants (diagnostic socio-économique, évaluation des demandes et attentes des familles)
3. Animer en réseau les acteurs (identification et mobilisation des partenaires, développement de projets transversaux)



Échéance de réalisation

Dès la signature de la CTG



Responsable de l'action

CCFU

Partenaires à associer

Elus et agents communautaires et communaux, Caf



Points de vigilance

- Moyens humains
- Maîtrise budgétaire



Résultats attendus

- Disposer d'outils permettant de réaliser les objectifs prioritaires de la CTG
- Le développement de partenariats et de réseaux professionnels autour de la contractualisation
- Contribuer à l'évaluation des politiques et des actions mises en œuvre



Indicateurs d'évaluation

- Nombre d'actions mises en œuvre
- Qualité et pérennité des partenariats
- Organisation des réunions du comité de pilotage



Dispositif mobilisable

CTG

Objectif 4.2 Assurer la coordination thématique sur le territoire

Diagnostic initial :

- Des compétences partagées en matière de services aux familles sur le territoire
- Une opportunité de garantir un pilotage thématique à l'échelle intercommunale



Objectifs opérationnels

1. Réorganiser le pilotage de l'offre existante sur les thématiques de la petite enfance, de la parentalité, de la jeunesse et de l'animation de la vie sociale et locale
2. Accompagner les élus pour l'aide à décision sur les thématiques retenues
3. Définir un pilotage des projets en lien avec chaque thématique (diagnostic, mise en œuvre, évaluation, organisation de comités de pilotage réguliers) : réorganisation des chargés de coopération



Échéances de réalisation

Dès la signature de la CTG

Responsables de l'action

Coordnatrice petite enfance et parentalité : 0,25 ETP

Coordnatrice jeunesse : 0,20 ETP

Coordnatrice animation de la vie sociale et locale : 0,20 ETP



Partenaires à associer

Agents communautaires et locaux, élus communautaires et locaux, services petite enfance et jeunesse, responsables des structures d'accueil



Points de vigilance

- Positionner les coordinatrices dans des missions de pilotage, d'ingénierie, d'accompagnement des élus : définir de manière précise les fiches de poste
- Définir des orientations politiques claires et constantes sur les projets validés
- Disposer de moyens humains et financiers



Résultats attendus

- Apport d'un support technique aux élus du territoire
- Meilleure réponse aux besoins des familles
- Développement et animation sur le long terme des réseaux



Indicateurs d'évaluation

- Adaptation entre l'offre et les besoins des publics
- Qualité et pérennité des partenariats développés
- Projets coconstruits avec les acteurs sur le territoire



Dispositif mobilisable

Convention de pilotage signée avec la CAF